

SERVICE LOGEMENT

Pour bénéficier d'un logement social, il ne faut pas dépasser un certain plafond de ressources suivant le nombre de personnes devant occuper le logement.

1° Vous pouvez retirer un dossier de demande de logement en mairie : ce dossier doit être rempli, daté, signé, complété par la copie du dernier avis d'imposition (photocopier toutes les pages de l'avis), ainsi que de la copie recto-verso de la carte d'identité, pour toutes les personnes adultes devant occuper le logement et retourné en mairie au service logement.

Le service logement vérifie que le dossier est complet et l'adresse à la Préfecture de Melun, qui centralise toutes les demandes de logement sur le département.

2° Après réception et transcription de votre dossier, la Préfecture vous envoie une attestation avec un numéro unique d'enregistrement.

Ce document est à conserver précieusement. Il vous sera demandé dans les différentes démarches que vous aurez à effectuer auprès des bailleurs. Vous voudrez bien à cet effet nous en adresser une copie.

Les démarches que vous pouvez faire après réception de votre attestation de la Préfecture :

- **Constituer un dossier complémentaire :**

. Auprès de votre employeur si vous êtes salarié d'une entreprise privée qui cotise à un organisme du 1 % patronal.

<p style="text-align: center;">LE DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT EST VALABLE 1 AN. VOUS DEVEZ LE RENOUELER AFIN DE NE PAS PERDRE VOTRE ANCIENNETÉ LA PREFECTURE VOUS ADRESSE UN COURRIER A CET EFFET</p>

REPARTITION DES LOGEMENTS SOCIAUX DE LA COMMUNE

Il existe 267 logements sociaux sur la commune.

La commune n'est pas propriétaire de ces logements.

Selon la Loi, les logements sont répartis sur différents contingents :

- 20 % (soit 55 logements) sont attribués à la commune
- 35 % à la Préfecture : 30 % au titre des « mal logés »
5 % pour les fonctionnaires d'Etat travaillant en Seine-et-Marne
- 45 % sont réservés au 1% patronal (y compris les contingents particuliers tels OPAC, Conseil Général, Ile de France...).

Les bailleurs de la commune

OPAC

Boulevard des Cosmonautes
77109 Meaux Cedex Tél. 01 60 23 37 37

EFIDIS

Agence Est Paris Nord II
23 allée des Impressionnistes
BP 60106
95975 Roissy CDG Cedex Tél. 01 48 17 22 00

TOIT ET JOIE

82 rue Blomet
75731 Paris Cedex 15 Tél. 01 40 43 59 00